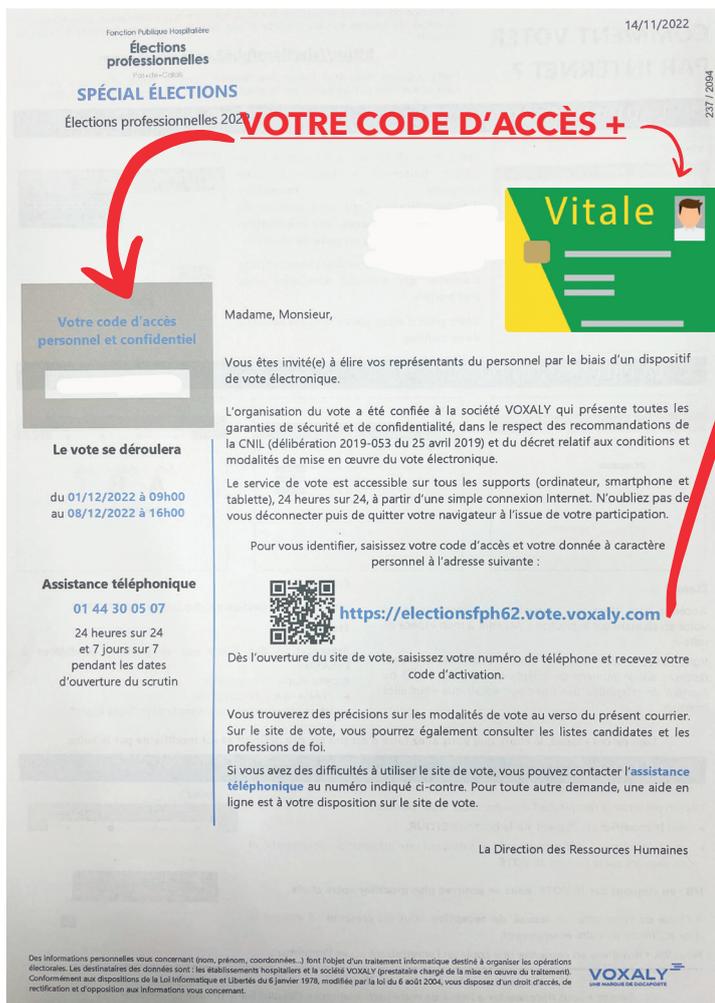


UNIQUEMENT PAR VOTE ÉLECTRONIQUE

Cher(e)s collègues,

Les élections professionnelles se tiendront du 1er au 8 décembre 16h. Vous avez reçu un courrier pour le vote électronique avec votre identifiant de connexion. Vous pouvez voter directement de chez vous ou sinon vous avez la possibilité de voter sur le CHC. Les bureaux de vote seront situés au niveau de la médecine du travail et en salle de formation informatique au sous-sol dans le couloir de la morgue, en cuisine et en blanchisserie pour les agents de ces services. Nous vous conseillons de prendre votre identifiant en photo au cas où celui-ci serait égaré. En cas de perte ou de difficulté n'hésitez pas à contacter la CGT aux 03 21 46 33 16 ou 03 21 46 33 91 nous vous expliquerons la marche à suivre.

Il faut absolument apercevoir l'adresse complète ou scanner le QR code :
<https://electionsfph62.vote.voxaly.com>



14/11/2022

Fonction Publique Hospitalière
Élections professionnelles
SPÉCIAL ÉLECTIONS
Élections professionnelles 2022

VOTRE CODE D'ACCÈS +

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à élire vos représentants du personnel par le biais d'un dispositif de vote électronique.

L'organisation du vote a été confiée à la société VOXALY qui présente toutes les garanties de sécurité et de confidentialité, dans le respect des recommandations de la CNIL (délibération 2019-053 du 25 avril 2019) et du décret relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique.

Le service de vote est accessible sur tous les supports (ordinateur, smartphone et tablette), 24 heures sur 24, à partir d'une simple connexion Internet. N'oubliez pas de vous déconnecter puis de quitter votre navigateur à l'issue de votre participation.

Pour vous identifier, saisissez votre code d'accès et votre donnée à caractère personnel à l'adresse suivante :

 <https://electionsfph62.vote.voxaly.com>

Dès l'ouverture du site de vote, saisissez votre numéro de téléphone et recevez votre code d'activation.

Vous trouverez des précisions sur les modalités de vote au verso du présent courrier. Sur le site de vote, vous pourrez également consulter les listes candidates et les professions de foi.

Si vous avez des difficultés à utiliser le site de vote, vous pouvez contacter l'assistance téléphonique au numéro indiqué ci-contre. Pour toute autre demande, une aide en ligne est à votre disposition sur le site de vote.

La Direction des Ressources Humaines

Des informations personnelles vous concernant (nom, prénom, coordonnées...) font l'objet d'un traitement informatique destiné à organiser les opérations électorales. Les destinataires des données sont : les établissements hospitaliers et la société VOXALY (prestataire chargé de la mise en œuvre du traitement). Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.

VOXALY
UNE MARQUE DE SOCIÉTARTE



03 21 46 33 91
03 21 46 33 16



syndicat.cgt@ch-calais.fr



Syndicat CGT CH Calais



www.chcalais.reference-syndicale.fr
ou sur google : CGT CH Calais